



AVIS DE VACANCE

• Intitulé de la fonction : COORDONNATEUR JEUNESSE - EDUCATEUR DE PROXIMITE H/F

Créée en 1976, l'AACS gère 6 centres sociaux, 4 maisons de quartier et un chantier d'insertion à Martigues. L'AACS recrute un COORDONNATEUR JEUNESSE - EDUCATEUR DE PROXIMITE H/F pour un centre social implanté en QPV.

Ce poste est à pourvoir au 1/1/2024.

Missions principales et responsabilités

Le coordonnateur jeunesse – éducateur de proximité a pour mission de :

- Assurer dans le cadre du projet de l'association une mission socio-éducative avec un public 11-18 ans,
- Développer une mission globale et transversale en direction de la jeunesse (vie sociale, accès à la citoyenneté, accès à la culture et aux loisirs...) dont il a la responsabilité opérationnelle,
- Coordonner l'ensemble des actions collectives ou individuelles et des services relevant du champ de la jeunesse,
- Assurer une mission de prévention de proximité et d'insertion sociale auprès jeunes en difficulté de 13 à 25 ans.

Activités principales

Sous la responsabilité hiérarchique du directeur du centre social le coordonnateur jeunesse – éducateur de proximité assure les fonctions suivantes :

Développe et coordonne l'activité du centre social en direction de la jeunesse

- Propose et rédige le projet jeunesse en lien avec le projet social à partir d'un diagnostic et d'une analyse des problématiques de la jeunesse de la zone de vie sociale,
- Coordonne et anime les activités culturelles, sportives et éducatives,
- Elabore avec les jeunes les projets et les séjours à toutes leurs étapes de réalisation,
- Pilote le secteur jeune et l'accompagnement éducatif collège-lycée
- Pilote, suit et contrôle les activités des animateurs et intervenants,
- Elabore le projet pédagogique ACM 13-17 en lien avec le directeur du centre de loisirs,
- Contribue à l'évaluation et au bilan des actions liées à son secteur,
- Entretient et développe les relations avec les familles, développe le partenariat, participe aux projets inter-centres et inter-quartiers.
- Favorise la participation du public jeune aux projets et temps forts de la structure et de la Ville,

Sous la responsabilité hiérarchique du directeur de projet de l'AACS, directeur du Pôle Prévention de Proximité :

Met en place des actions de prévention et favorise l'insertion et la promotion sociale

- Repère les jeunes en difficulté ou en rupture, alerte les services compétents, oriente les jeunes.
- Accompagne le jeune dans les démarches d'insertion sociale et lutte contre l'exclusion et la marginalisation des jeunes,
- Favorise et développe un lien social de la jeunesse dans la ZVS et dans leur ville,
- Privilégie la mise en œuvre d'actions collectives et favorise l'implication des familles,
- Organise des rencontres débats autour des sujets concernant la jeunesse et les familles,
- Participe aux réunions du Pôle Prévention de Proximité, évalue son action et produit les bilans.

Gestion administrative et financière :

- Définit les besoins du secteur, formule des avis sur les recrutements, vérifier les pointages des intervenants liés au secteur...
- Rédige et crée des outils de communication (planning, affichage, courriers...),
- Assure la gestion des budgets alloués en accord avec la direction.

Participe et contribue régulièrement à la vie de l'équipe et aux instances de régulation du centre social:

- Participe aux réunions d'équipe
- Participe à des groupes de travail en lien avec le projet social et la fonction « animation collective famille »
- Réalise des bilans annuels à partir des activités liées au poste (actions, fréquentation, budget, ...)

Sécurité :

- Veille au respect des règles de sécurité afférentes aux activités qu'il organise
- Il est responsable des locaux du matériel et des fournitures qu'il utilise de manière générale, il contribue au titre de membre de l'équipe, à la sécurité et à la convivialité de l'usage des lieux

Compétences et aptitudes requises

Savoir - Faire :

- Capacité à nouer des interactions et à travailler en partenariat avec tous les niveaux d'acteur.
- Capacité à atteindre les objectifs et à évaluer les projets, les activités.
- Méthodologie de projet : Analyse des besoins, édition de rétro planning, objectifs à atteindre, échéances, outils nécessaires, partenaires, communication, évaluation.
- Savoir organiser ses tâches administratives et gérer un budget
- Qualités relationnelles et savoir adapter sa communication
- Être proactif et force de proposition

Aptitudes / Qualités :

- Sens du service public, autonomie
- Capacité d'écoute et bonnes qualités relationnelles
- Aptitude au travail transversal et en équipe, capacités rédactionnelles
- Capacité d'initiative, dynamisme, disponibilité
- Maitrise de la législation en lien avec la jeunesse,

Conditions d'exercice

- Diplôme requis : DEJEPS, DEES, DEAS
- Permis B et véhicule
- Lieu de travail : l'ensemble de la zone de vie sociale du centre social et déplacements localement
- Cycle de travail : Présence sur le quartier /Disponibilité /Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du secteur et du centre social – travail en fin de journée et le week-end



- Contraintes et difficultés particulières du poste : Gestion du stress et du conflit, travail sur les temps de loisir des jeunes
- CCN ALISFA

Rémunération :

- 2400 euros (brut) sur 12 mois

Avantages :

- Mutuelle employeur
- CSE
- Restaurant d'entreprise

Les candidatures (lettre de motivation + CV + copie des diplômes) devront être adressées par mail à avant le 15/12/2023.